



Rapport d'Activité 2021



GÉNÉRATION
PÊCHE

Rapport d'activité de la Fédération départementale de pêche
et de protection du milieu aquatique du Pas-de-Calais

www.peche62.fr



LE RÉSEAU ASSOCIATIF

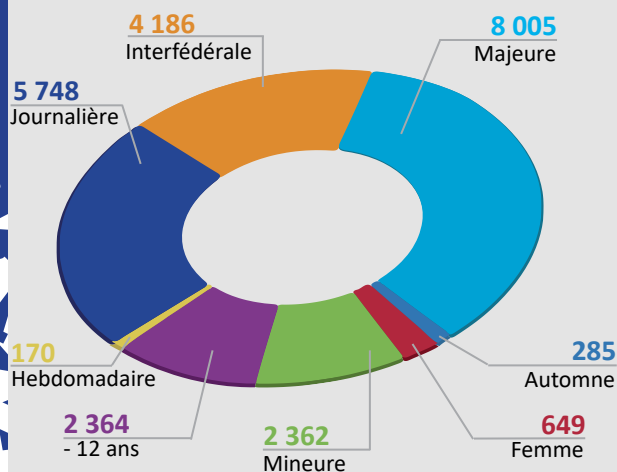
75
Associations

+1000
Bénévoles

Légende



CARTES DE PÊCHE DISTRIBUÉES



23772
PÊCHEURS



4726
JEUNES - 18 ans



ÉDITO

PAR PASCAL SAILLIOT, PRÉSIDENT



A l'instant où je vous écris, nous traversons une situation qui nous oblige à nous adapter. Nous sommes dans une situation sanitaire toujours incertaine et délicate.

Elle dure depuis bientôt deux ans et elle est venue chambouler nos vies et nos habitudes.

Si cette situation nous oblige à nous adapter sans cesse, à modifier nos façons de travailler, de nous rassembler, de nous détendre et que notre quotidien s'en trouve fortement impacté, notre loisir a pu se poursuivre quasiment normalement.

Le nouveau Conseil d'Administration et l'équipe salariée de la fédération ont multiplié les actions et répondu au mieux aux AAPPMA sollicitées régulièrement pour des raisons techniques mais aussi administratives, dans la mesure où nous étions en renouvellement de mandats associatifs. Comme vous l'avez constaté, nous poursuivons avec les AAPPMA, les clubs, les partenaires techniques et financiers, la construction de la pêche de loisir sur notre beau département. Et les projets ne manquent pas !

Des projets qui sont devenus réalité, comme l'achat du plan d'eau d'Eperlecques, l'acquisition du site de Leulenne sur la Hem avec l'Agence de l'eau et la Fondation, le superbe parcours labellisé d'Esquerdes, le premier salon de la pêche à la mouche, grâce aux accompagnements financiers de nos partenaires mais aussi à une bonne santé financière et surtout du travail. Ces actions sont le signe d'une vitalité qui nous amène à développer de nouveaux horizons tout en maintenant et en confortant l'existant. *« Soyons unis et donnons une image positive du loisir Pêche »*

La pêche est riche et passionnante

La pêche de loisir se nourrit au quotidien de toutes les actions des AAPPMA, de la fonctionnalité des milieux et de la bonne santé de la biodiversité aquatique. Elle s'appuie aussi sur la qualité et la quantité de la ressource en eau que nous revendiquons à tous les niveaux et donc se compose de toutes celles et ceux qui s'investissent et contribuent, chacun à leur manière,

à son rayonnement et à son attractivité. Les pêcheurs jouent un rôle essentiel pour le maintien des zones humides de qualité, les espaces de bon fonctionnement environnemental, la continuité écologique des cours d'eau... et nous devons poursuivre nos efforts collectivement pour sauver nos rivières et nos territoires d'eau.

La pêche est passionnante car elle permet également de réfléchir sur l'impact qu'elle peut avoir sur les espèces et générer des comportements plus respectueux allant du respect de la charte du pêcheur, jusqu'à la proposition de réglementation complémentaire à travers l'arrêté pêche préfectoral. Elle doit être une activité de respect de soi, des autres, des espèces, des lieux et même si cela n'est pas toujours mis en évidence, cet ensemble constitue l'ADN de la majorité des pêcheurs.

La qualité halieutique n'est possible que si nous combinons demande sociale, actions de préservation des milieux, recherches sur les espèces, amélioration des connaissances, actions de restauration, acquisitions, adaptations de nos pratiques, éducation à l'environnement et communication de ce que nous faisons.

La vie fédérale peut aussi parfois être compliquée et certaines situations ne sont pas simples à gérer au quotidien. Notre loisir n'est pas épargné par les incivilités, les infractions, les déchets ou encore la pression que nous subissons sur les réseaux sociaux. Ces problèmes pourraient se gérer plus simplement en faisant appel au bon sens et au respect des règles et des codes. La pêche, même si elle se pratique souvent seul, n'échappe pas à la vie en société avec ses règlements et ses lois. On vit tellement mieux ensemble si on les respecte !

Dans de nombreux domaines, les projets avancent. Nous poursuivons nos engagements en faveur d'un loisir pêche soutenable de qualité, en faveur des milieux et des espèces souvent oubliés. Nous sommes bien en adéquation avec nos statuts qui nous guident dans le développement du loisir pêche tout en préservant la ressource. Par ailleurs, nous sommes déterminés à fonctionner sur le triptyque Gérer-Préserver-Partager et pouvons envisager sereinement l'avenir et mener des projets au service de tous, y compris les pêcheurs.

Pascal Sailliot





L'étang d'Eperlecques

Les pêcheurs deviennent enfin propriétaires

L'étang d'Eperlecques représente le paradis des promeneurs, des sportifs et des pêcheurs !

A 15 minutes de l'agglomération de Saint-Omer, ce site a donc tout pour plaire.

Situé à Eperlecques, en lisière du magnifique massif forestier du même nom, sur une superficie de 7 hectares et à proximité immédiate du canal de l'Aa, cet étang est un havre de paix pour promeneurs et pêcheurs. Ecrin de verdure « en ville », il ravira les pêcheurs à la recherche de quiétude et de poissons en quantité.

PÊCHE EN NO KILL

La volonté de la Fédération est d'y proposer une offre de pêche durable, c'est pourquoi, la pratique de la pêche sur ce plan d'eau se fera exclusivement en no-kill (remise à l'eau obligatoire de tous les poissons, toutes espèces confondues, dans les meilleures conditions possibles). Afin de répondre à l'ensemble des pêcheurs, ce parcours est autorisé à l'ensemble des techniques de pêche (leurres, mouches...).

Quelles espèces présentes ?

Le site bénéficie à ce jour d'une belle variété d'individus. Plusieurs sorties ont confirmé la présence de bancs de gardons en quantité, de carpes de plus de 20 kg.

Des brochets métrés se feront peut-être leurrer par les plus patients d'entre vous ?

Les travaux à venir

Le plan d'eau de 5 hectares est une ancienne sablière. D'une profondeur moyenne de 2 mètres, il a su garder son caractère sauvage avec ses berges et quelques roselières.

Néanmoins, des travaux avant l'ouverture aux pêcheurs sont nécessaires. C'est pourquoi le plan d'eau n'est actuellement pas accessible.

Des aménagements de campements sauvages avec des tôles plastiques et autres grillages... seront retirés afin de redonner à cette zone humide son intérêt naturel.

De plus, plusieurs aménagements seront réalisés dans les années à venir afin d'accueillir les pêcheurs dans un cadre optimisé notamment par le biais d'installation de tables de pique-nique ou encore des sentiers pédagogiques.

La Fédération profitera de la période d'avant ouverture pour créer sur la berge Nord une frayère éso-cyprinicole. Afin d'augmenter la surface propice à la reproduction des espèces



sur l'étang, il a été décidé de recréer les conditions propices à l'instauration d'une nouvelle ceinture végétale en connexion avec la roselière existante sur le site.

En outre, l'aménagement de la berge Nord permettra ainsi d'augmenter significativement la surface propice à la fraie piscicole et d'installer durablement une strate hélophytique adaptée et absente à ce jour de la berge Nord.

Les animations sur site

Des ateliers de sensibilisation seront créés par la Fédération au fur et à mesure des possibilités

financières, l'objectif étant de faire découvrir au grand public le fonctionnement de cet écosystème.

Le site accueillera également des animations pêche gratuites pour tous. Une première date est d'ores et déjà programmée pour 2022 avec un perfectionnement à la pratique de la pêche aux leurres en float tube le vendredi 02 septembre 2022 de 16h à 19h. Inscription obligatoire auprès de la Fédération.

Zoom sur le Float Tube

La Fédération travaille depuis plusieurs années sur la pratique de la pêche en float tube dans le département du Pas-de-Calais. Force est de constater que cet usage est fortement plebiscité mais que pour des raisons de sécurité il ne peut être autorisé à ce jour sur plusieurs sites. Plusieurs linéaires des voies navigables de France permettent cette pratique suite à plusieurs négociations qui se poursuivent aujourd'hui sur d'autres secteurs.

Qu'en est-il pour le plan d'eau d'Eperlecques ? Bonne nouvelle, ce site vous permettra d'exercer votre passion dans un cadre remarquable et qualitatif. Pour pouvoir bénéficier d'une pratique efficace, seuls 5 float tubes à la fois seront autorisés en action de pêche.

N'oubliez pas votre gilet de sauvetage qui restera obligatoire et respectez une distance de sécurité avec les autres usagers.



Sensibiliser, Initier



3 015
personnes
sensibilisées



44
manifestations



175
panneaux installés
en 2021



25 227
visiteurs Expo Marins
d'Eau Douce (Maréis)

L'Agrément Académique

L'éducation à l'environnement a pris une place à part entière dans les actions menées par la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, considérant cet outil comme indispensable et indissociable de la préservation de l'environnement.

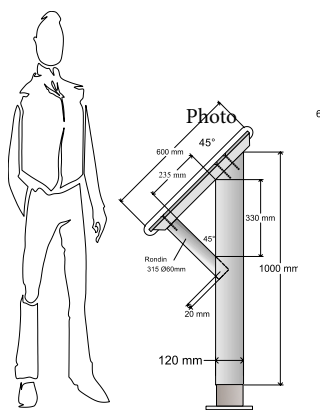
Parce que, transmettre des connaissances sur la nature, diffuser et promouvoir des valeurs et des comportements éco-responsables, c'est avant tout donner à chaque jeune la possibilité de se forger une opinion sur les problématiques environnementales actuelles. L'intérêt et la pertinence de nos actions d'éducation ont été confortés par le renouvellement de l'agrément académique en 2021.

Investir pour sensibiliser

En 2021, la fédération a travaillé sur le développement de deux parcours pédagogiques. Grâce à ces sentiers aménagés, riverains, promeneurs et touristes (re)découvrent les habitats, la faune piscicole qui les entourent et le fonctionnement des milieux.

Constitués de pupitres éducatifs sur des thématiques phares telles que le cycle de l'eau, la zonation piscicole, la continuité écologique, les menaces des cours d'eau... et de totems ludiques, ces sentiers ont vocation à fleurir le long des cours d'eau pour sensibiliser petits et grands à l'invisible, pourtant source de vie.

A noter qu'un des deux parcours se trouve au pied de la Maison de la Pêche et de la Nature, site au coeur de la ville d'Arques qui bénéficie du passage de la rivière Basse Meldyck.



Travailler avec des partenaires locaux

Grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de la Région, du Département et de la FNPF, la Fédération peut développer des parcours pédagogiques de qualité. Pour la réalisation de ses supports, en 2021, la Fédération a été accompagnée d'entreprises locales comme ACP Nord et Idgraphique. Ensemble, valorisons le savoir-faire local.

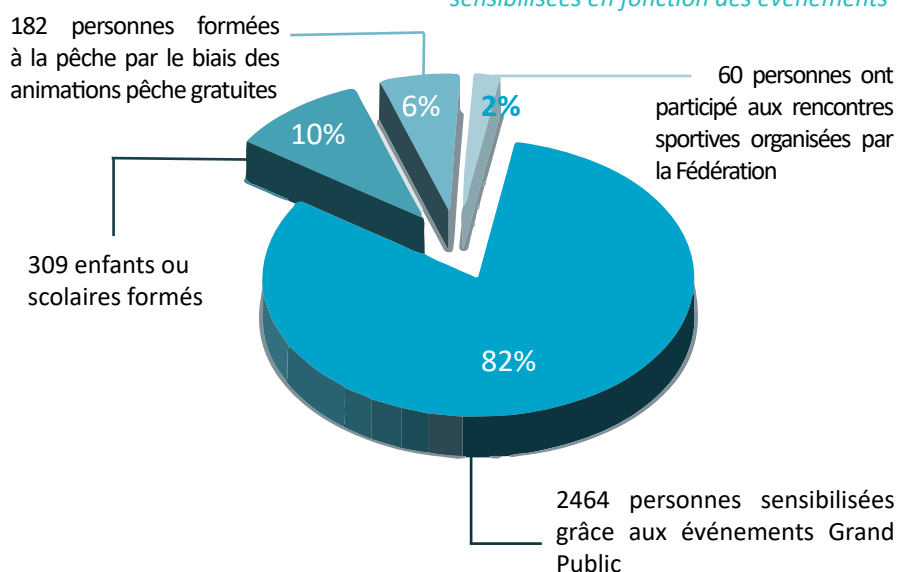


Jeu cartedepeche.fr

Afin de récompenser les passionnés de la première heure, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisé en mars 2021 un tirage au sort pour faire gagner plus de 6000 euros TTC de lots à 387 pêcheurs du Pas-de-Calais et 100 t-shirts Génération Pêche parmi les cartes «mineur» et «moins de 12 ans». Soutenue par la FNPF, l'URNE et l'Association Régionale, cette opération a permis de redynamiser le loisir sur notre territoire.

Les bons cadeaux distribués étaient à utiliser auprès des revendeurs de cartes de pêche partenaires du jeu à savoir : Alcedo à Arques, Au Canari à Hesdin, Au Poisson d'Etain à Hénin-Beaumont, Aux Fleurs et à Mesure à Brimeux, à L'Hameçon d'or à Saint Laurent Blangy, à Louguet Pêche à Calais, à la Maison de la Presse à Auxi-le-Château, à Norpêche à Arques, à Pacific Pêche à Fouquières lès Béthune, à Opale Fishing à Écuire et à Terres et Eaux Calais, que nous remercions. Cette action a fortement été appréciée et sera renouvelée pour 2022.

Graphique : Nombre de personnes sensibilisées en fonction des événements



Zoom sur la rencontre jeunes

La pêche au coup est bien souvent la première approche pour aborder la pêche dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la Fédération a organisé comme chaque année une rencontre amicale de pêche au coup gratuite pour les enfants de 8 à 15 ans. L'occasion de partager une passion commune : la pêche de loisir.

Et pour la première fois, le site d'Harchelles a été retenu pour accueillir cette manifestation.

Alors que les conditions sanitaires restaient compliquées, plusieurs jeunes se sont présentés et chacun a tiré son épingle du jeu en capturant plusieurs poissons. Des enfants heureux, prêts à renouveler leur participation en 2022 !

Agent de Développement
F.D.A.A.P.P.M.A

Sensibiliser, Alerter



3 977

personnes
contrôlées



210

sorties fédérales



133

gardes pêche
particuliers



14

gardes pêche
en cours de formation

Devenir Garde Pêche Particulier

Acteur incontournable de la pêche de loisir, le garde pêche particulier est un bénévole qui souhaite s'investir pour la protection du milieu aquatique et un loisir de qualité. Après une formation obligatoire (gratuite s'il intervient dans une AAPPMA), ce dernier est habilité à contrôler. **Et si c'était vous ?** N'hésitez pas à contacter Frédéric Terrier afin qu'il vous accompagne dans votre démarche (mise en relation avec une AAPPMA, inscription à la formation obligatoire, obtention de l'agrément).

PV DE SAISIE

En plus des sanctions pénales, des sanctions civiles allant jusqu'à plusieurs milliers d'euros. Des saisies de matériel peuvent s'ajouter en fonction de la nature de l'infraction. Pour éviter de vous retrouver en infraction au bord de l'eau, nous vous invitons à prendre connaissance de la réglementation et à la respecter. Je pêche, je respecte !

Cartographie par secteur

Trouvez votre référent fédéral en fonction de votre localisation.



Thomas Morin de la Mare,

Référent Territoire du Calaisis et du Boulonnais

Tél : 07.68.44.91.80

Mail: thomas.morin-de-la-mare@peche62.fr



Frédéric Cohen Solal,

Référent Hem et Aa

Tél : 06.24.18.10.08

Mail: frederic.cohen-solal@peche62.fr



Adrien Hetroit,

Référent Lys, Bassin Minier

Tél : 06.24.18.10.48

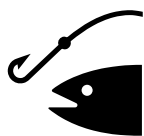
Mail: adrien.hetroit@peche62.fr



Frédéric Terrier, *Référent Canche - Authie - Scarpe*

Tél : 06.24.18.10.36

Mail : frederic.terrier@peche62.fr



5

signalements
braconnage



22

cas de pollution
signalés

Pollution: cheval de bataille de la Fédération

La Fédération tient à coeur de préserver la richesse des milieux aquatiques qui constituent le Pas-de-Calais.

Après plusieurs épisodes de pollutions de petite à grande envergure sur le territoire, la décision a été prise d'un accompagnement par un cabinet d'avocats spécialisé, Green Law, afin de poursuivre les pollueurs identifiés.

Les démarches sont souvent longues et complexes.

Néanmoins, cette dernière est indispensable pour appliquer le principe de pollueur payeur.

Rappel : Selon le principe du pollueur-payeur, les pollueurs doivent supporter les coûts engendrés par la pollution résultant de leurs propres activités, y compris le coût des

mesures prises pour prévenir, combattre et bien évidemment éliminer cette pollution, et les coûts liés à la réparation (article L110-1 du code de l'environnement).

En 2021, 22 cas de pollutions nous ont été relayés par les pêcheurs.

Pollutions visibles avec mortalité, pollutions récurrentes d'industriels ou de propriétaires, la Fédération suit les dossiers pour que les contrevenants régularisent leur situation et que cette dernière ne se reproduise plus dans l'intérêt de tous.



... Tous concernés ! ...

Nos cours d'eau sont vulnérables à la pollution. Veillez sur la rivière en surveillant les signes de pollution et en utilisant de saines pratiques à la maison, c'est l'affaire de tous.

C'est pourquoi la Fédération a créé un kit de communication pour sensibiliser petits et grands.

Avec le leitmotiv, «Alerter c'est Agir», une déclinaison de supports pour savoir comment agir en cas de pollution, qui contacter, quoi faire... a été développée et reste à votre libre disposition sur www.peche62.fr/pollution Ces fiches ont été distribuées et relayées à toutes les communes du Pas-de-Calais. N'hésitez pas à solliciter vos maires afin de les sensibiliser sur ce sujet.

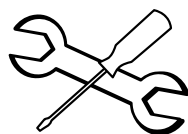


Sensibiliser, Agir



102

Opérations d'entretien
par les AAPPMA



176

jours d'entretien



7

Chantiers écoles

Chantiers, Sciences, Ateliers... participatifs: quels enjeux ?

Les sciences participatives en général rapprochent chercheurs et citoyens dans des objectifs de connaissance et préservation de la biodiversité. Elles reposent souvent sur un trinôme : un organisme scientifique qui élabore les protocoles et analyse les données, une association qui assure l'animation du programme et bien évidemment les participants. Elles constituent aujourd'hui un formidable outil de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité.

Agissons pour Nos Rivières

En 2021, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a organisé un concours vidéo « Agissons pour nos rivières ! »

A l'occasion du lancement de la consultation publique sur le SDAGE 2022-2027, la Fédération a proposé aux jeunes de s'exprimer par le biais d'un jeu concours vidéo.

Prise de conscience pour les plus jeunes de la nécessité de protéger nos milieux aquatiques, la vidéo lauréate disponible sur notre chaîne youtube aborde avec satire des rivières mises à mal mais délivre un message d'espoir où l'Homme reste le seul à pouvoir agir pour demain !

Ces actions participatives viennent en outre compléter le lancement de la campagne nationale lancée par la FNPF : Sauvons Nos Rivières, Acte 1.

Chantiers participatifs

Le chantier participatif, également dénommé chantier solidaire, chantier collaboratif, chantier partagé, etc., est un événement durant lequel des particuliers se retrouvent pour travailler ensemble, bénévolement et dans la convivialité. La Fédération a souhaité développer ces événements au sein de ses AAPPMA afin de montrer à chacun les actions de terrain menées par le réseau associatif : entretien des parcours de pêche, suivi nids de ponte, aménagements des parcours, balisage...

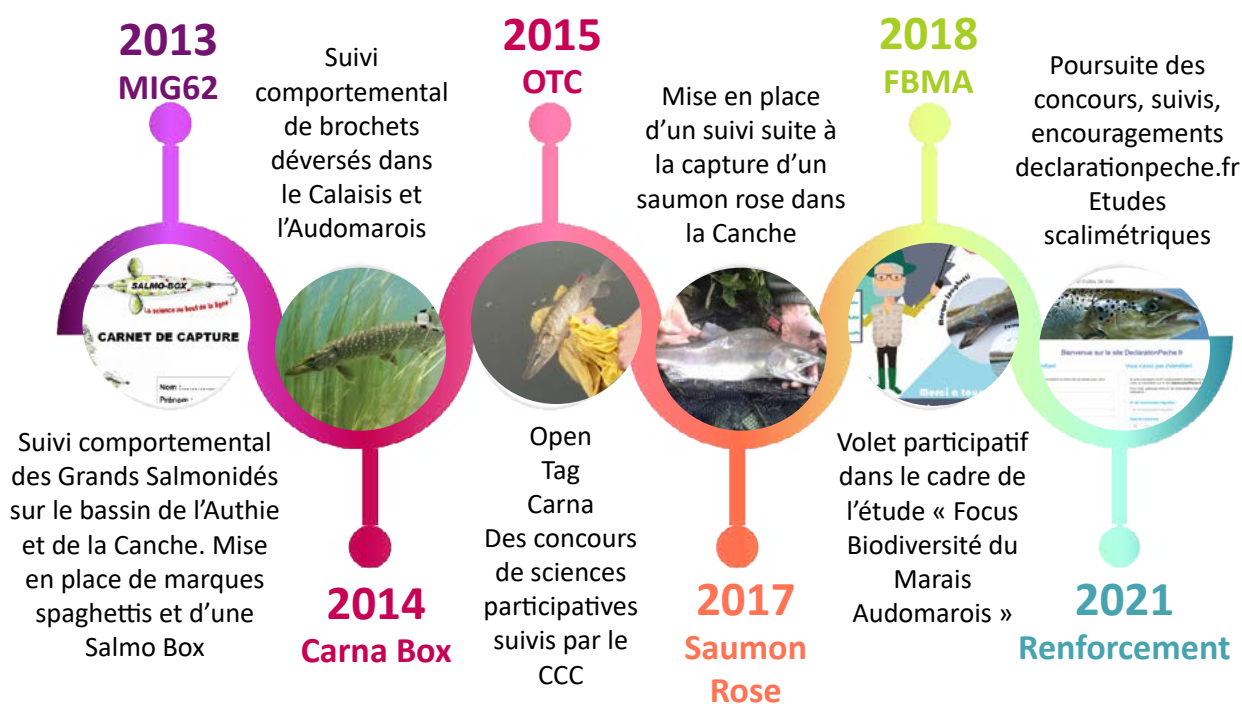
Ces moments d'échanges entre pêcheurs et non pêcheurs permettent de valoriser et comprendre le travail au quotidien d'une AAPPMA et pourquoi pas de faire naître de nouvelles vocations ?

En 2021, année de lancement, 3 chantiers participatifs ont été organisés sur l'Aa et la Ternoise en partenariat avec la Fédération.



Retrospective

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a toujours mis au coeur de ses actions les pêcheurs. Précurseur sur la thématique des sciences participatives, elle décompte désormais plusieurs outils pour mobiliser les pêcheurs : sondage, chantier, concours, suivi...



‘ Votre avis compte ! ’



Parce que vos interrogations sont au coeur de nos préoccupations, la Fédération met régulièrement en ligne des sondages. Ces sondages sont amenés à se généraliser sur notre site web et par le biais des réseaux sociaux afin que vous puissiez être l'acteur de la pêche de demain.

*Sciences participatives, sentinelles des rivières...,
l'Eco-citoyenneté est dans l'ADN des pêcheurs.*



Sensibiliser, Partager



8

Hébergements
labellisés



2

Parcours
labellisés



1^{ère} édition

Salon Pêche Mouche
2000 visiteurs

#pecherlepasdecalais

Mesurant l'enjeu derrière le tourisme de pêche, la fédération a multiplié les actions pour attirer les vacanciers amateurs de cette pratique. Les offices de tourisme disposent d'un kiosque avec le guide pêche départemental et certains distribuent des cartes de pêche. Des techniciens de la fédération forment aussi chaque année les agents des offices. Depuis 2021, le hashtag #pecherlepasdecalais permet de valoriser notre patrimoine halieutique sur les réseaux sociaux. La pêche dans le Pas-de-Calais n'a pas dit son dernier mot...

Labellisation de parcours pêche

À ce jour, seuls les marais de Contes bénéficiaient du label pêche national «Famille».

Après divers aménagements tels que la pose de panneaux routiers, de panneaux signalétiques le long du parcours, de passes d'hommes et une sécurisation de certaines zones difficiles d'accès, l'Association Régionale de Pêche des Hauts-de-France a validé le dossier de candidature lors d'une visite de conformité sur site. C'est donc officiel : le parcours fédéral de pêche d'Esquerdes devient le 2^{ème} site de pêche du Pas-de-Calais à obtenir un label national. Il est désormais parcours pêche passion. Des kilomètres de rivières en gestion patrimoniale, pêche no kill toutes techniques, pour apprivoiser principalement la truite fario sauvage au coeur de paysages variés.

Bienvenue à Clara

Arrivée en stage en fédération, Clara a su être force de proposition et a enchaîné la finalisation de labellisation d'hébergements pêche.

Elle a rejoint en septembre 2021, l'équipe en tant que chargée de projets touristiques en contrat d'apprentissage. *Sa mission ?*

Promouvoir au-delà de notre territoire la richesse de notre territoire par le biais du loisir pêche. Pour cela, elle travaillera de concert avec les élus locaux sur la formation des acteurs touristiques mais également sur des projets de valorisation touristique notamment sur l'Arrageois.

L'aboutissement d'une carte de pêche interactive est actuellement à l'étude.



1^{ère} édition du Salon de Pêche à la Mouche du Pas-de-Calais



Ces dernières années, la pêche à la mouche connaît un bel essor sur le territoire du Pas-de-Calais, qui compte actuellement plusieurs clubs mouche. Avec des rivières de caractère et des populations piscicoles variées (présence de grands migrateurs, truites fario, ombres), le Pas-de-Calais bénéficie de beaux atouts pour la pratique de la pêche à la mouche.

Avec le soutien des clubs mouche du territoire (Club Mouche 62, Passion Pêche Mouche et les Moucheurs des 7 Vallées) et de la Municipalité de la Ville d'Hesdin, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a organisé le premier salon de la pêche à la mouche du Pas-de-Calais le samedi 20 novembre 2021 de 10h à 17h dans la commune d'Hesdin (62), salle du manège. Ce salon a misé sur l'échange et le partage à la découverte de la pêche à la mouche et des milieux aquatiques auprès de passionnés !

Les temps forts de la journée

Un concours inter-clubs de montage de mouches a permis aux clubs des Moucheurs des 7 Vallées, au Club Mouche 62, au Club Passion Pêche Mouche et au Club des Refendus (Flers en Escrebieux 59) de tester leur savoir-faire en direct du salon pour le plus grand plaisir du public. Chaque club a été récompensé par du matériel remis par nos sponsors. Félicitations au club des Refendus qui remporte la 1^{ère} place de cette édition.

Un concours de lancer casting était également ouvert à tous. Novices et amateurs se sont laissés tenter par cette expérience enrichie par les conseils des animateurs sur place.

Grâce au soutien des entreprises et des commerçants locaux, à l'AAPPMA Les Pêcheurs Hesdinois et à nos sponsors, des tirages au sort toutes les heures pour récompenser la venue de nos visiteurs étaient réalisés.

Un succès qui dépassait les espérances !

Le travail des bénévoles et de la Fédération a été vivement récompensé avec 2000 visiteurs enregistrés ! Rendez-vous en 2022...

Les Partenaires et Sponsors de l'événement





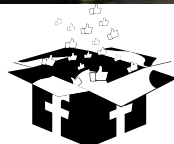
Sensibiliser, Informer



79 083

Visiteurs

www.peche62.fr



5809

abonnés facebook



4490

abonnés



~ 100

articles de presse

Refonte du site web

Avec ses 79 083 visiteurs par an, le site web de la Fédération est de plus en plus fréquenté. Cette plateforme recense l'ensemble des informations nécessaires à la pratique de la pêche en toute sérénité. Vous pouvez y trouver les secteurs de pêche classés par différents critères : no kill, rivières, plans d'eau, techniques de pêche autorisées,...mais aussi des informations sur les événements, la réglementation, les initiations pêche, des questionnaires pour approfondir votre connaissance du fonctionnement du milieu aquatique et des poissons...

Pour les plus curieux, l'ensemble des rapports d'études / suivis scientifiques réalisés par le pôle connaissance sont également disponibles depuis l'onglet Actualités, les publications.

De même, vous pourrez retrouver l'ensemble des fiches de retours d'expériences du pôle restauration écologique accompagnées d'une carte interactive de géolocalisation des travaux depuis peche62.fr/fiches-retours-dexperiences

Derrière nos actions : compétences et passion au service des milieux aquatiques

En 2021, l'équipe de la Fédération a été suivie au quotidien dans ses missions par Philippe Laforge, hydrobiologiste de métier, afin de réaliser un documentaire.

La Fédération a choisi de faire appel à ce pêcheur belge amoureux des cours d'eau, pour qui les rivières sont des bijoux à préserver.

Passionné de pêche à la mouche, il a su capter les enjeux de notre territoire et apprécier la diversité des actions menées par la Fédération.

Il faut dire qu'il n'en est pas à son coup d'essai et que son palmarès ferait rougir plus d'une truite. Nous pourrions citer entre autre dans son portfolio «Rivière Léguer, histoire d'une reconquête », «Des Rivières Sauvages et des Hommes.»... En bref, ce sont des images sublimes et inédites à découvrir très prochainement.

A noter que le film pourra être visionné gratuitement dans son intégralité depuis le site www.peche62.fr et la chaîne youtube de la Fédération.



11243

abonnés à la Newsletter

Accompagnement du réseau AAPPMA

A l'heure où plusieurs de nos milieux aquatiques subissent des conditions climatiques ou météorologiques difficiles, où certaines populations piscicoles ont besoin d'accompagnement pour ne pas décliner, nos rivières et leurs poissons ont plus que jamais besoin d'une implication plus importante des AAPPMA.

Sans l'implication et le dévouement de milliers de bénévoles, de nombreuses opérations de protection et de valorisation de nos cours d'eau ne pourraient pas être menées.

Pour accompagner les AAPPMA dans l'ensemble de ses missions de surveillance, animations, protection... la Fédération développe divers outils comme des participations financières à l'achat de matériel, une permanence téléphonique...

Des formations / retours d'expériences seront organisés en 2022 afin de soutenir les nouveaux responsables d'association mais également les bénévoles qui souhaitent s'investir !

Zoom sur les élections

Lors du dernier trimestre 2021, les AAPPMA ont voté leurs nouveaux membres au sein de leur conseil d'administration.

Il est parfois difficile de constituer une équipe mobilisée à la tête des AAPPMA. L'avenir de ces structures à la base du réseau associatif, et par extension l'organisation des fédérations départementales et de la FNPF, dépendent donc de l'investissement des pêcheurs. Pour faire entendre sa voix, proposer des mesures de gestion du patrimoine piscicole et protéger nos cours d'eau : impliquons-nous !



2 168 m^L

Abbatages Peupliers



63

Ovrages arasés



5

Equipements
RCE



3 992 m³

Recharges
granulométriques

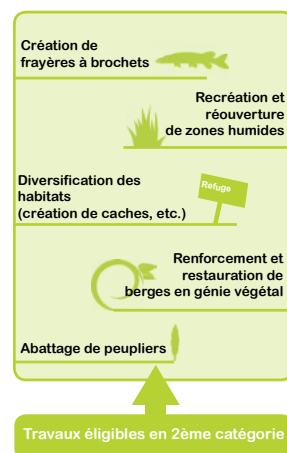
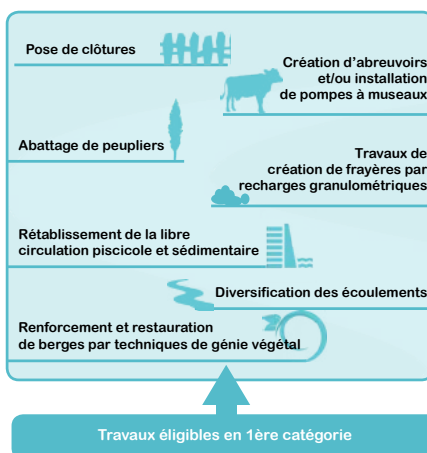
La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais s'est orientée depuis 2009 vers la restauration des cours d'eau et des zones humides du département et tente chaque année de répondre à ces objectifs de préservation et de reconquête des écosystèmes aquatiques.

Le PDPG Plan Départemental de Protection et de Gestion des ressources piscicoles établi initialement en 2007 a permis de définir pour chaque contexte piscicole les facteurs de pression qui perturbent la fonctionnalité des milieux aquatiques du département. Le pôle «Restauration écologique» de la Fédération créé pour agir concrètement à la réduction des dysfonctionnements des milieux intervient sur des thématiques telles que :

- la restauration des continuités longitudinales et latérales ;
- la création ou la réhabilitation de zones de reproduction piscicole ;
- l'amélioration des conditions d'habitats d'accueil pour l'ichtyofaune ;
- la réduction du risque d'inondation.

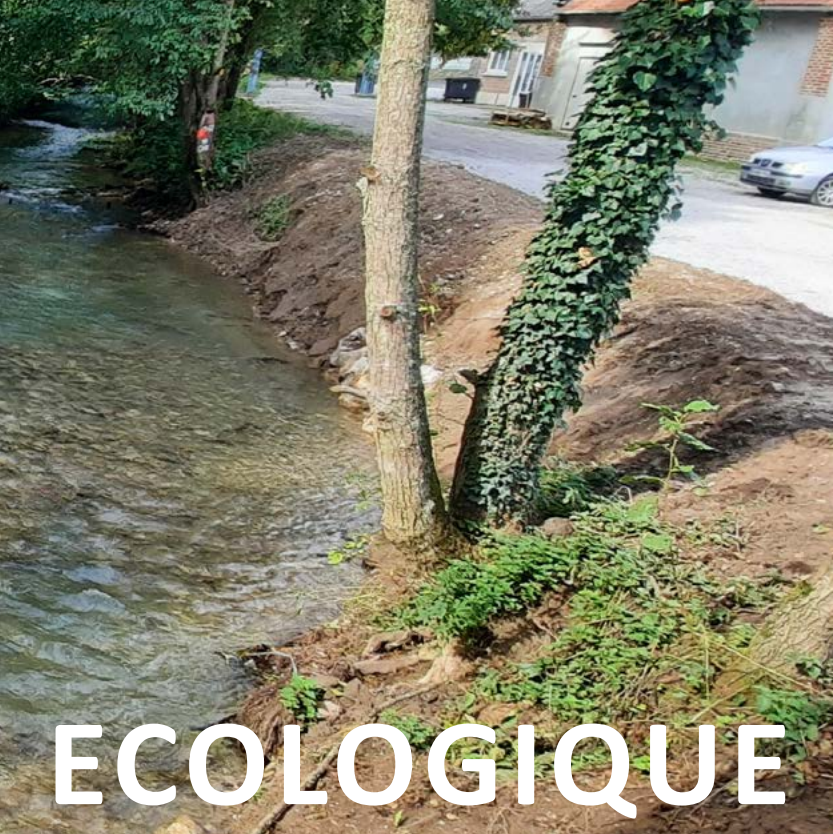
Bilan 2009 - 2021

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique accompagne ses associations agréées, depuis 2009, afin de répondre aux idées et / ou projets lorsqu'ils concernent la protection et l'amélioration écologique de vos parcours de pêche.



Les différents projets sont susceptibles d'être financés à 100% grâce à nos partenaires financiers.

Contacts des membres du pôle restauration en dernière page.



ÉCOLOGIQUE



86

Abreuvoirs



21 638 m^L

Clôtures



295 m^L

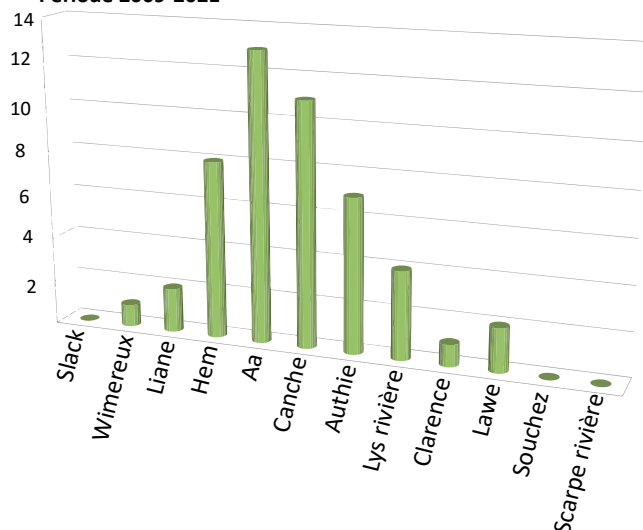
Diversification des écoulements



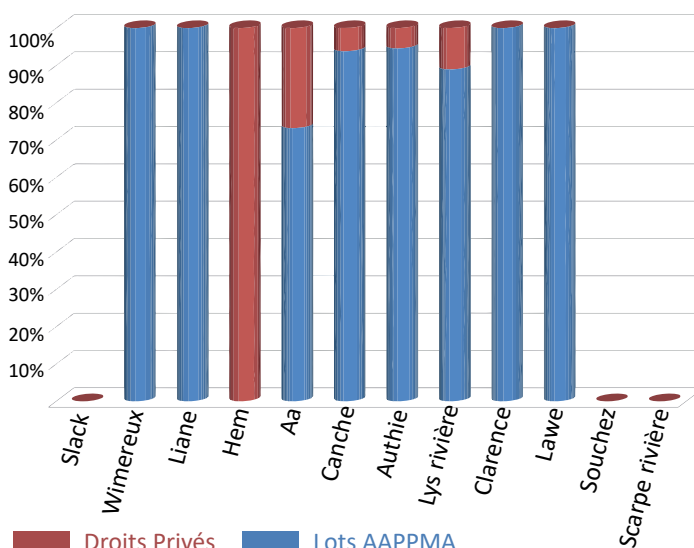
1 531 m^L

Reconstitution de ripisylve

Nombre de projets menés par contextes PDPG
Période 2009-2021



Répartition des investissements en fonction des droits de pêche



Nos partenaires

Devenue établissement à caractère d'utilité publique et association agréée au titre de la protection de l'environnement, la Fédération est désormais reconnue comme un gestionnaire privilégié des milieux aquatiques. Elle peut ainsi compter sur des partenaires historiques afin de mener à bien l'ensemble des travaux de restauration écologique.



Zoom sur «Fersinghem»



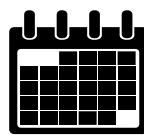
Aa

à Esqueredes



Liste 2

Code ROE27364



45 JOURS

Début des travaux

16/08/2021



FDAAPPMA62

Maître d'ouvrage

Contexte

Art. L214-17 du Code de l'Environnement.

La fédération, en partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, Eden62, la mairie d'Esqueredes et le SMAGEAa, a proposé de porter le projet d'effacement de cet ancien ouvrage qui ne présentait plus d'usage depuis plusieurs années.

Objectif des travaux

Les travaux entrepris sur cet ouvrage devaient répondre à divers objectifs : restaurer la continuité piscicole et sédimentaire au droit de l'ouvrage, favoriser la reprise de l'hydromorphologie sur site et notamment au droit de l'effet « bief » de l'ouvrage, créer de l'habitat piscicole au sein de ce bras artificiel, avoir un impact le plus faible

possible sur l'espace naturel sensible classé en zone Natura2000, cantonner les travaux en dehors du périmètre de protection des monuments historiques (Eglise d'Esqueredes), maîtriser les coûts de projet et apporter des garanties sur la non aggravation du risque d'inondation local.

Ainsi, en concertation avec le propriétaire et le gestionnaire du site, il a été fait le choix de procéder à l'arasement du barrage de Fersinghem et de retravailler la pente du cours d'eau dans son lit actuel. Cette solution s'est avérée être la moins impactante pour le site, la moins coûteuse et la plus efficace en termes de gains écologiques.



Avant travaux



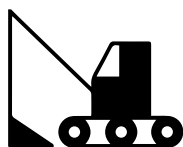
Pendant travaux



Après travaux



FDAAPPMA62
Maîtrise d'oeuvre



211 630€ TTC
70% AEAP
30% Région HDF

Description des travaux

Les travaux d'arasement de l'ouvrage ont débuté le 16 août et se sont prolongés sur une durée de deux mois pour se finaliser le 15 octobre. Afin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles, le cours d'eau a été dérivé temporairement.

L'ouvrage a été complètement arasé et le fond du lit a été retravaillé sur 99 mètres linéaires avec une pente d'écoulement égale à 0.8%.

Les berges ont été terrassées sur une longueur de 172 mètres linéaires permettant de retrouver un profil de berges adapté. De nombreuses souches issues du déboisement ont été mises en place dans le lit du cours d'eau permettant d'offrir à la faune piscicole de nombreuses caches.

Gains écologiques attendus

Les travaux d'arasement de l'ouvrage de Fersinghem ont permis une reprise de l'hydromorphologie au sein de l'ancien effet bief. Les faciès d'écoulements caractérisés par du chenal lentique avant travaux ont laissé place à des radiers et plats courants, offrant à l'ichtyofaune des surfaces de reproduction adaptées. Les travaux ont permis la création et la diversification des habitats sur ce bras artificiel de L'Aa

L'arasement de l'ouvrage a favorisé la reprise du transit sédimentaire au droit du site et a permis de restaurer la circulation piscicole sur 4.7km. Il a permis une amélioration de l'hydraulique locale et notamment lors des épisodes de crues.

Au-delà des gains écologiques, l'arasement du barrage de Fersinghem a permis la mise en sécurité du site, fortement fréquenté par le public.

Le Saviez-Vous ?

La poudrerie d'Esquerdes est un site de grande valeur patrimoniale par ses restes d'architecture militaire, mais aussi par sa qualité de zone humide à ripisylves, élément important de la trame verte régionale. Il est particulièrement original de par le boisement spontané très dense qui l'avait colonisé (et qui a probablement contribué à le dépolluer de ses nitrates), localement accompagné d'une mégaphorbiaie également très dense, en aval de l'ancien marais de Lumbres.



Hydroélectricité



90%

Ouvrages
du PDC sans usage



70

Ouvrages aménagés
ou arasés



Pour aller plus loin,
scannez 

L'éternel débat qui oppose les pro et anti «hydroélectricité» fait toujours rage à l'heure des questions de société qui portent sur l'impact du réchauffement climatique et des enjeux de développement autour de la question énergétique.

L'importance de l'eau à l'échelle d'un territoire, est telle qu'elle en est devenue un sujet sensible qui touche l'ensemble des activités humaines et dont les volumes exploités laissent apercevoir une réalité soulevant de nombreuses interrogations tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Dans les faits, la fonctionnalité des masses d'eau superficielles subit de multiples pressions anthropiques où la présence massive de seuils et barrages occasionnent de véritables dysfonctionnements des écosystèmes aquatiques.

La France consomme annuellement 485 milliards de KWh devant être injectés dans notre réseau à des périodes et volumes extrêmement variables. L'hydroélectricité représentant à ce jour 11% de la production annuelle totale française contre 5% pour les énergies dites renouvelables (éolien, solaire, biomasse,...).

‘ Devons-nous continuer à parier sur l'hydroélectricité pour satisfaire nos besoins énergétiques toujours plus élevés ? ’

Même si le principe de l'hydroélectricité paraît séduisant pour le grand public, ne nous y trompons pas. Le potentiel hydroélectrique national, déjà très largement exploité, ne s'élèverait qu'à 12TWh si l'on utilisait toutes les rivières de France. Pour comparaison, cette production théorique représenterait alors 3% de ce que nous fournit aujourd'hui le nucléaire. Reste alors à produire 393 milliards de Kwh.

Dans le Pas-de-Calais, il serait également plus juste de parler de petite hydroélectricité puisque les caractéristiques hydromorphologiques et la faible pente de nos cours d'eau offrent un très faible potentiel de production en comparaison des grands fleuves français comme la Seine ou la Loire. En Artois-Picardie, une petite centrale hydroélectrique développe une puissance moyenne estimée à 30-40 kw, alors qu'une seule éolienne peut en fournir 30 fois plus. Le seuil de rentabilité pour ce type d'installation étant estimé à 500 kW minimum par centrale.



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET COLLISIONS AVEC LA FAUNE :
DES DONNÉES AUX SOLUTIONS
JOURNÉE D'ÉCHANGES TECHNIQUES
Paris | Grande Arche | La Défense 2 juillet 2019



En réalité, aucun ouvrage en Artois-Picardie ne dispose de cette puissance installée. Derrière l'image propre véhiculée de l'hydroélectricité se cache une réalité amère pour les cours d'eau des Hauts-de-France : envasement, modifications des gabarits naturels d'écoulements, aggravation du risque d'inondation, dégradation de la qualité physico-chimique de l'eau (eutrophisation), modification des équilibres écologiques au profit d'écosystèmes spécifiques dégradés si l'on s'en réfère aux indicateurs de qualité des masses d'eau et biologiques attendus au sens de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

6 Mais alors à qui profite réellement la production d'électricité ?

Les producteurs privés d'électricité peuvent choisir de vendre directement leur production aux fournisseurs. Ces contrats assurent un prix d'achat 2 à 3 fois supérieur au prix du marché (0.065 à 0.11 €/KWh pour la petite hydroélectricité). Ce différentiel de prix étant pris en charge par l'ensemble des foyers via la taxe CSPE, dont le montant récolté s'élève ainsi à 8 milliards d'euros. Dans cette logique financière, il apparaît ainsi normal que les coûts associés à la mise aux normes environnementales des centrales hydroélectriques au titre du L214-17 du Code de l'Environnement, par rapport aux continuités écologiques et sédimentaires, soient supportés par les propriétaires et exploitant de ces installations, en qualité de mesures compensatoires. L'accès aux subventions publiques

doit permettre uniquement d'impulser leurs volontés plutôt que de financer intégralement leurs obligations régaliennes sur les installations privées qui génèrent des bénéfices.

6 Si on évoque le problème du patrimoine bâti, et le principe souvent relayé de «destruction des moulins» régulièrement mis en avant, il est également faux.

Dans la mesure où les travaux prennent en compte systématiquement les bâtiments, seul le seuil résiduel associé à l'usage est dans la plupart des cas modifié ou contourné. 90% des ouvrages hydrauliques du Pas-de-Calais sont à ce jour sans usages et pour la plupart abandonnés. Le sujet du patrimoine n'émerge qu'au moment de la restauration du patrimoine écologique de la rivière, alors même que l'ouvrage est parfois totalement invisible, couvert de ronces. A chaque inondation, les embâcles accumulés dans les dispositifs de vannerie ou les vannages mobilisent les personnels des équipes d'entretien des structures de bassin versant dans ce qu'on appelle «l'entretien courant» sans que les financements publics de ces opérations et leur « intérêt général » soient remis en cause, à la lecture des devoirs d'entretien courant associés au droit de propriété.

Des projets récents de restauration de la continuité écologique ont démontré que les enjeux patrimoniaux et écologiques étaient compatibles et souvent d'ailleurs, ils s'appuient justement sur des propriétaires d'ouvrages qui ont pris en compte et procédé à l'entretien de leur patrimoine.





La fédération : maître d'ouv



49 PROJETS

menés de A à Z
depuis 2009

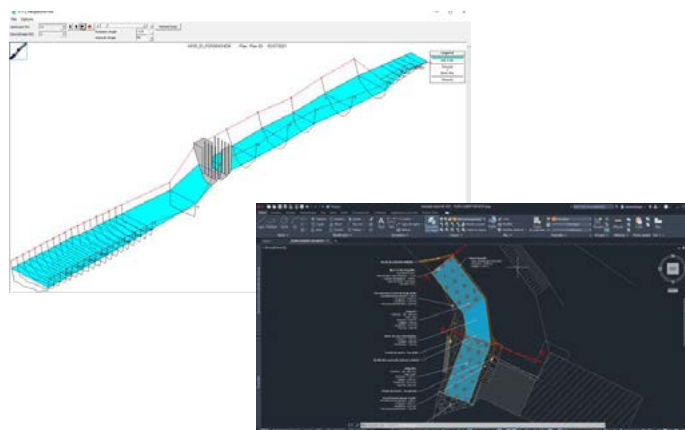
La réalisation de travaux de restauration écologique (arasement, contournement, génie végétal...) est un acte complexe qui fait intervenir une multitude de métiers, de savoir-faire, d'expériences différentes et complémentaires les unes des autres. Schématiquement, le maître d'ouvrage commande ce dont il a besoin et qu'il définit le plus précisément possible.

Le maître d'oeuvre, dont la figure la plus emblématique est le concepteur (architecte), est chargé de concevoir un projet qui réponde à ce besoin. Les entreprises sont, quant à elles, chargées de la réalisation du projet.

Accompagnée par ses partenaires financiers, la Fédération s'est donc dotée de compétences techniques particulières. La maîtrise des protocoles de caractérisation du fonctionnement physique et biologique des cours d'eau, le calcul et la modélisation hydraulique, la topographie ou encore le dessin technique permettent de mener la plupart des projets en interne.

Cette autonomie offrant ainsi une certaine maîtrise des composantes de nos projets et une réelle réactivité dans la réalisation de ceux-ci. En complément des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre portées par la Fédération, les nombreux projets menés depuis plus de 10 ans ont permis d'acquérir une connaissance sérieuse du terrain et de forger un réel savoir-faire. La FDAAPPMA62 est à ce jour également reconnue pour ses capacités d'expertises et de conseils qu'elle dispense auprès de ses multiples partenaires.

La maîtrise d'ouvrage complétée par la maîtrise d'oeuvre permet de réduire significativement le coût des différents projets portés par la Fédération et lui confère une grande flexibilité.



Plans réalisés sous le logiciel Autocad pour l'aménagement de la passe de l'ouvrage Colbert



Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

LEXIQUE

Travaux

Qu'est-ce que la maîtrise d'ouvrage ?

La maîtrise d'ouvrage (MOA), aussi dénommée maître d'ouvrage est la personne pour qui est réalisé le projet. Elle est l'entité porteuse d'un besoin, définissant l'objectif d'un projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. La responsabilité première de la fédération en tant que maître d'ouvrage est de déterminer les objectifs et la finalité des travaux envisagés et de réunir les acteurs engagés dans cette dynamique (les futurs utilisateurs, les partenaires financiers,...). Une fois la décision de lancer le projet prise, le maître d'ouvrage devra définir son programme. Il décrit les fonctions, les usages qu'il doit abriter, son dimensionnement, ses performances. Le programme doit aussi inclure le chiffrage économique des travaux et son délai de réalisation.

Qu'est-ce que la maîtrise d'œuvre ?

La maîtrise d'œuvre ou maître d'œuvre (MOE) est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour la conduite opérationnelle des travaux en matière de coûts, de délais et de choix techniques, le tout conformément à un contrat et un cahier des charges. Un maître d'œuvre ne peut pas effectuer de travaux.

Appel d'offres

Afin de trouver l'entreprise la plus adéquate pour les travaux envisagés, la Fédération réalise :

- le cahier des charges ;
- la création de lots au besoin ;
- la définition des critères de choix ;
- le choix des soumissionnaires et la diffusion de l'appel d'offres ;
- l'analyse des offres et l'évaluation des soumissionnaires ;
- le choix du prestataire et contractualisation
- le suivi des travaux.

Une mise en concurrence des entreprises est réalisée. A noter qu'une commission pôle restauration, commission dédiée à l'étude des projets de restauration écologique et aux appels d'offre existe en fédération. Elle est constituée des membres du bureau de la fédération et de deux membres du Conseil d'administration.

Ainsi, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique joue à la fois le rôle de MOA et MOE sur l'ensemble de ses projets portés. Ses retours d'expériences, son savoir-faire et une formation continue de ses équipes garantissent des suivis de qualité et des projets menés efficacement avec des coûts optimisés.

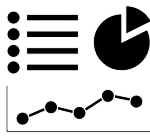


Connaître pour mieux gérer



60

inventaires piscicoles



2800

données diffusées



4

pêches de sauvegarde
et / ou sauvetage



500

oeufs testés

SI-SAPL (Système Information)

Depuis 2019, la FNPf porte le projet d'une interface nationale de centralisation et de valorisation de la donnée scientifique générée par le réseau associatif pêche.

Dans un contexte où les bases de données se multiplient, il y a un très fort intérêt à centraliser les données du réseau associatif et permettre l'harmonisation des données et des outils afin de faciliter leur valorisation et leurs échanges. C'est également un moyen de répondre aux nouvelles exigences de saisies, sécurisation de la donnée et de stockage, de traitement...

L'une des forces de ce futur système d'information auquel participe activement la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais réside dans une combinaison inédite des données « techniques » et des données « développement », afin d'affirmer notre statut d'acteur institutionnel et notre rôle de porte-parole des pêcheurs et de la défense de leurs intérêts.

Il s'agit d'une vraie plus-value de l'expertise de notre réseau et du travail effectué, ceci auprès de divers publics, que ce soit des partenaires externes, des adhérents ou en interne. L'outil complet devrait voir le jour d'ici 2 à 3 ans.

A noter que toutes nos actions s'appuient sur des outils d'aide à la décision développés en interne par le Pôle Connaissance veillant lui-même à mettre en synergie les différents intérêts des acteurs de l'eau et des gestionnaires des milieux aquatiques.



211

Nids de pontes

Lamproies fluviatiles

Etude de survie sous graviers

L'incubation des œufs sous les graviers des frayères est l'une des phases les plus cruciales du cycle biologique des salmonidés. Les mortalités pendant cette incubation sont essentiellement dues au colmatage des interstices du substrat qui réduisent les apports d'oxygène et l'évacuation des déchets métaboliques, ainsi qu'à la destruction des frayères lors des crues.

Le principe général de l'étude de survie sous graviers consiste à utiliser des œufs de salmonidés fécondés en pisciculture, puis de les mettre en incubation dans des frayères artificielles préalablement préparées dans le cours d'eau étudié. La récupération puis la lecture des œufs au moment de l'éclosion et/ou de l'émergence permet de connaître le taux de survie pendant la phase de développement embryonnaire.

En 2021, 5 sites répartis sur l'ensemble de l'axe Hem ont été retenus pour l'installation des frayères artificielles. Les résultats obtenus de survie embryonnaire ainsi que l'analyse de l'oxygénation du substrat permettent de mettre

en évidence une corrélation entre le taux de survie à l'éclosion et la profondeur d'oxygénation du substrat pour les stations sur lesquelles assez de résultats sont exploitables. On observe que plus le substrat est oxygéné en profondeur, plus le taux de survie est important (coefficient de corrélation de 0,92).

Les différentes pêches d'échantillonnage 2021

Au total, le pôle connaissance réalisera 60 inventaires en 2021.

- 1 pêche d'Indice d'Abondance Brochetons (IAB) dans le Marais d'Athies, suite à une demande d'AMO de la structure EDEN62 ;
- 3 inventaires complets sur des Ruisseaux pépinières du Boulonnais ;
- 20 stations de Réseau de Surveillance Anguilles (RSA) sur les Côtiers du Boulonnais/Lys ;
- 24 stations d'échantillonnage pour l'Indice d'Abondance Saumons (IAS), tacons, juvéniles de saumons, sur les rivières Hem, Course, Créquoise, Ternoise, Authie ;
- 4 pêches de sauvegarde dans le cadre de l'aménagement de l'ouvrage de Fersinghem sur l'Aa, du seuil de la Chapelle Sainte Godeleine sur la Slack, sur le Gué d'Audenfort sur la Hem et le ruisseau du Blacourt sur le bassin de la Slack ;
- 3 pêches par ambiances grands milieux avec l'Electro fishing boat dans le Marais d'Ecourt Saint Quentin, le Marais du Grand Clair à Palluel et sur l'étang fédéral de Plouvain.



Déploiement de l'ADNe



48

prélèvements ADNe
en 2021



21

sites étudiés
en 2021

Zoom sur le bassin de la Slack, le Wimereux, le Val de Sensée, le Marais du Grand Clair à Palluel et le Marais d'Ecourt-Saint-Quentin

Pourquoi des inventaires des populations piscicoles ? Ces derniers vont permettre d'améliorer les connaissances sur les populations et d'apprécier selon les sites retenus le gain écologique induit par les récents travaux de restauration de la continuité écologique.

Plusieurs de ces études s'inscrivent alors dans les objectifs du PLAGEPOMI. Par ailleurs, suite à des signalements récents de présence de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) dans le département, la recherche de celle-ci, permettra d'orienter les investigations futures dans le cadre du réseau écrevisse de l'OFB.

6 *Depuis 2018, les agents du Pôle connaissance sont formés au prélèvement ADNe afin de cibler efficacement et rapidement la présence d'espèces à enjeux difficilement observables par le biais des techniques «traditionnelles». C'est notamment le cas pour la recherche de l'Ecrevisse à pattes blanches. 9*

Les analyses monospécifiques ciblées sur l'écrevisse à pattes blanches ont permis de mettre en évidence sa présence sur le contexte Slack au niveau du ruisseau du Blacourt mais également en amont d'Audenfort sur l'axe Hem et sur le Loquin après la confluence avec l'Alquines.

L'ADN environnemental est une méthode innovante, largement éprouvée au cours de cette dernière décennie, et en pleine expansion. Elle constitue un outil de détection et de veille environnementale formidable, dont la mise en œuvre est simple et non intrusive, permettant de produire des listes faunistiques, mais également de mettre en exergue la présence d'espèces exotiques ou d'espèces patrimoniales rares.



Zoom sur l'écrevisse à pattes blanches

L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est un crustacé décapode de la famille des Astacidés. C'est une espèce autochtone européenne principalement présente en Europe de l'Ouest. Elle est inscrite sur la liste des espèces protégées en France (articles L411-1 et 2 du Code de Environnement) et est classée « vulnérable » par l'UICN (UICN, 2014).

Historiquement présente partout et en abondance en France, c'est une espèce qui a énormément régressé, et ses populations sont désormais très fragmentées et isolées. Les principales causes de ce déclin sont la détérioration de son habitat, et la présence d'espèces d'écrevisses invasives. L'impact de ces dernières peut être lié à la compétition directe, par prédation ou occupation de l'habitat, mais également par la transmission de la peste de l'écrevisse, dont les écrevisses allochtones (l'Écrevisse de Californie, l'Écrevisse américaine et l'Écrevisse de Louisiane) peuvent être porteuse saine.

En BREF

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce non indigène, dont l'introduction sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. Le danger de ces espèces est qu'elles accaparent une part trop importante des ressources dont les espèces indigènes ont besoin pour survivre, ou qu'elles se nourrissent directement des espèces indigènes.

Reconnaître les écrevisses

Ecrevisse à pattes blanches :

- Pinces rugueuses et blanches en dessous
- Rostre triangulaire à crête médiane lisse
- Une seule crête orbitale



Ecrevisse américaine :

- Tâches rougeâtres sur l'abdomen
- Ergot caractéristique sur l'article précédant les pinces
- Rostre aux bords parallèles en forme de gouttière (sans crête)
- Epines de part et d'autre du sillon cervical



QUAND ET COMMENT PÊCHER L'ECREVISSE ?

Considérant qu'il est nécessaire de protéger les écrevisses à pattes rouges, à pattes blanches, à pattes-grêles et des torrents ; leur pêche est strictement interdite.

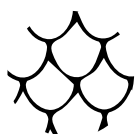
La pêche à l'écrevisse américaine, rouge de Louisiane, signal ou du Pacifique est autorisée du 2ème samedi du mois de mars au 3ème dimanche de septembre dans les eaux de 1ère catégorie et toute l'année dans les eaux de 2ème catégorie. En outre, l'utilisation de balances à écrevisses d'un diamètre maximum de 0,30 m à concurrence de 6 est autorisée.



Suivre les espèces à enjeu p



88
passages
grands migrateurs



1733
écailles étudiées
par le CNICS de 1992 à 2017



CNICS
Centre National
d'Interprétation des
Captures de
Salmonidés migrateurs

Suivi du Riverwatcher

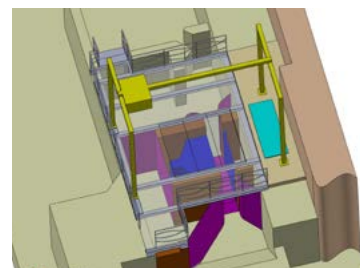
Début 2016, la Fédération réalise le suivi d'un système de vidéocomptage « Riverwatcher » installé sur le barrage de Mourlinghen, à la sortie de la passe à poissons. L'objectif de cette station est l'acquisition de connaissances plus précises des stocks d'espèces amphihalines présentes et de leurs conditions de migration, notamment pour permettre une gestion durable de ces espèces à forts intérêts économiques et patrimoniaux.

L'année 2021 marque une légère augmentation quand aux remontées de salmonidés grands migrateurs. Si les remontées affichent plus de 50% d'augmentation par rapport à 2020, il est nécessaire de relativiser la donnée qui s'approche uniquement de la médiane avec 88 truites de mer identifiées. A noter que cette année, aucune lamproie marine n'a pu être observée dans le système de vidéocomptage.

Bientôt une station de contrôle de migration (STACOMI) sur l'Authie.

Ce dispositif tant attendu suite à des travaux prenant du retard permettra en premier lieu d'évaluer l'efficacité de la nouvelle passe à poissons installée sur l'ouvrage de Douriez et fournira aussi des indicateurs majeurs sur le recrutement inter-annuel des stocks des poissons migrateurs (nombre d'individus et espèces) sur ce fleuve côtier. De par sa position stratégique, Douriez se situant sur l'axe principal de l'Authie à environ 10 km de l'estuaire, cette station nous donnera des informations sur l'ensemble des populations remontant ce cours d'eau réputé historiquement pour les remontées de saumons atlantique. Les données récoltées permettront par ailleurs d'adapter dans le temps une gestion durable de l'espèce sur l'axe Authie.

Plan de l'aménagement du système de vidéocomptage





articulier



Le PLAGEPOMI Artois-Picardie 2022/2027

Le code de l'environnement fixe un cadre unique et cohérent de la gestion des poissons migrateurs amphihalins vivant alternativement dans les eaux douces et dans les eaux salées, de part et d'autre de la limite de salure des eaux jusqu'à la limite transversale de la mer.

Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (Plagepomi) définit les modalités de gestion visant à assurer la préservation et la reconquête durable des populations de poissons migrateurs amphihalins à l'échelle d'un bassin.

11 espèces de poissons amphihalins sont présentes en France métropolitaine, dont neuf sur le bassin Artois-Picardie. Le présent document ne concerne que les sept espèces suivantes (Code Env. R436-44) :

- le saumon atlantique (SAT) ;
- la truite de mer (TRM) ;
- la grande alose (ALA) ;
- l'alose feinte (ALF) ;
- la lamproie marine (LPM) ;
- la lamproie fluviatile (LPF) ;
- l'anguille européenne (ANG).

La Fédération participe à la définition du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs grâce à ses divers suivis scientifiques et aux données accumulées par le biais des sciences participatives.

Pourquoi l'augmentation de la maille ?

Pour concilier la pêche et la reconstitution naturelle des stocks des truites de mer et afin d'assurer un recrutement annuel maximal, il est nécessaire de laisser l'opportunité aux individus de se reproduire au moins une fois avant d'être prélevés. En bref :

- 1 Avec une taille limite de capture de 60 cm, 42.4% des truites de mer qui progressent sur nos fleuves côtiers peuvent faire l'objet d'un prélèvement.
- 2 Parmi le reste soit 57.6%, ce sont des individus qui progressent sur nos fleuves côtiers afin de se reproduire pour la **première fois**.
- 3 Globalement cette part de population est constituée de sujets qui ont une histoire de vie RM (1 hiver en Rivière, 1 hiver en Mer) et RMM en majorité (à plus de 72%).

www.declarationpeche.fr

Depuis 2020, vos déclarations de captures sont à réaliser depuis le site : [declarationpeche.fr](http://www.declarationpeche.fr) (Un tutoriel vidéo est à votre disposition sur <http://www.peche62.fr/declarationpeche-fr/> afin de vous accompagner dans cette démarche **obligatoire et indispensable** pour pérenniser cette pêche dans notre département.)
Je pêche, je respecte !

Suivre les espèces à enjeu p



384

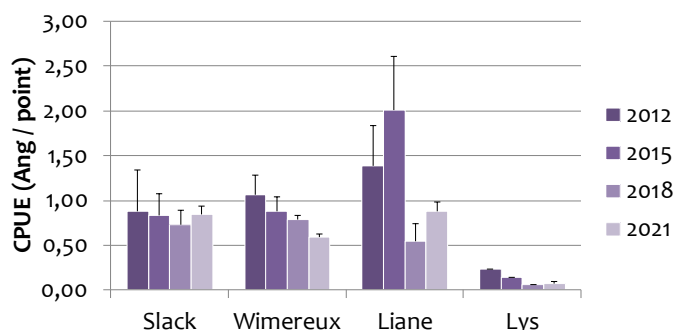
anguilles recensées
Bassin du Boulonnais

Le Monitoring (suivi) anguilles

Longtemps abondante, malgré sa réputation d'espèce robuste, l'anguille européenne se retrouve en forte régression depuis les années 1980. De par leurs statuts de migrateurs, elles sont soumises à l'impact de la rupture du continuum fluvial et aux changements climatiques globaux. Les anguilles sont impactées par de nombreux événements. Elles sont sujettes aux modifications du Golf Stream, à la dégradation des habitats, aux barrages, à l'altération de la qualité de l'eau... Nous pouvons également citer sa surpêche. Ainsi malgré les mesures de conservation déjà mises en place (statut UICN, plan de gestion...), l'amélioration des connaissances et la sauvegarde de cette espèce emblématique de nos cours d'eau est prépondérante.

Les suivis font l'objet d'une analyse qualitative et quantitative des peuplements d'anguilles recensés. Ainsi ces séries chronologiques de la présence de l'anguille sur les différents contextes étudiés permettent d'appréhender l'évolution et la structure des peuplements.

Or le constat est plutôt alarmant. Les données indiquent une baisse progressive des captures depuis le début du suivi en 2010 dans chaque bassin hormis pour la Liane et la Slack en augmentation en 2021.



Résultats du suivi 2021 : vers des aménagements en faveur de la continuité écologique

En 2021, le monitoring s'est concentré sur les côtières du Boulonnais et la Lys.

Concernant la Slack, on note une augmentation aussi bien des densités globales que du recrutement à l'amont (Arasement seuil Chapelle Ste-Godeleine).

Pour ce qui est du Wimereux un blocage significatif entre Wimille et Conteville au niveau du Seuil du Goulet (2,4m) est identifié. C'est pourquoi un arasement sera réalisé. Les résultats du contexte Liane sont mitigés avec une augmentation des densités globales, mais des difficultés d'accessibilité sur les affluents.

articulier



L'aménagement du moulin de Questrecques à venir devrait améliorer la colonisation des secteurs en amont.

Les échantillonnages réalisés sur le canal de Neufossé et Laquette se sont révélés infructueux. Aucune anguille n'a été recensée.

Enfin, il existe une présence de jeunes individus sur la Lys rivière (Coyecques), probablement issus des déversements réalisés par le Comité Régional des Pêches CRPMEM Hauts-de-France. Cependant leur faible taille au vu de la date des déversements serait indicatrice d'un impact fort sur le taux de croissance de ces individus déversés. L'objectif est d'exploiter ces résultats comme outil d'aide à la décision par les gestionnaires locaux dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Gestion Anguille volet Artois-Picardie.

Cycle de vie

Anguille européenne



Réglementation Anguille

Règlement européen anguille

Texte de loi qui institue à l'échelle des pays européens, un plan de reconstitution du stock d'anguilles européennes.

Décret anguille du 22 septembre 2010

Décret ministériel modifiant la pêche de l'anguille en France, c'est le texte de loi qui a entériné les changements inhérents à la pêche de l'anguille en France.

Arrêté pêche de l'anguille en zone maritime

Arrêté ministériel qui encadre la pratique de la pêche de l'anguille sur la zone maritime.

Arrêté permanent Pêche de l'Anguille européenne

Arrêté ministériel qui encadre la pratique de la pêche de l'anguille jaune et argentée sur les zones fluviales en France.

Carnet de pêche anguille

Il est obligatoire de détenir le carnet de pêche anguille en action de pêche et de le tenir à jour. Il vous sera demandé lors de tout contrôle !



Suivi téléométrique



15km

Linéaire classé Liste 2
L214-17 CE



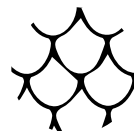
6

check points



38

individus suivis



190

écailles lues

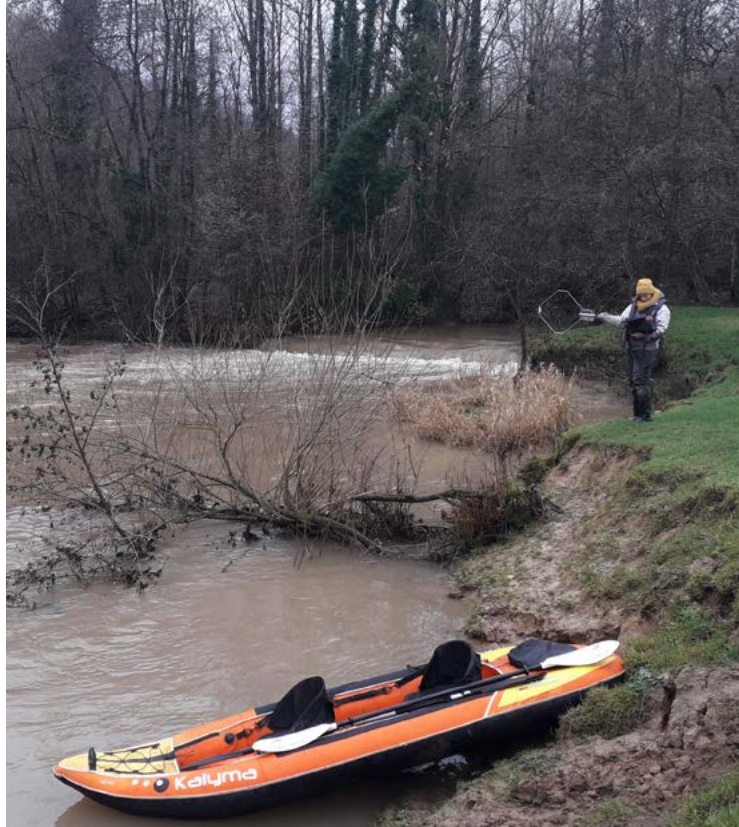
L'Etude

Cette étude téléométrique (Radio & RFID) est mise en œuvre sur l'Aa rivière de Blendecques à Lumbres (15km), soit sur l'ensemble du cours d'eau classé liste II au titre du L 214.17 du CE. Le but est d'étudier les échelles spatiales nécessaires au bon déroulement du cycle de vie des espèces inféodées à ce continuum : la Truite fario, la Truite de Mer et l'Ombre commun.

Les conditions de migrations et de reproduction de ces populations piscicoles restent mal connues sur ce secteur. La reproduction constitue l'essentiel des mouvements de ces espèces étudiées, déplacement qui peut être estimé à plusieurs kilomètres. Ces espèces sont donc fortement dépendantes de l'accessibilité et de la qualité des surfaces favorables à la reproduction. Au total, 6 Ombres, 4 Truites de Mer et 28 Truites Fario ont été marqués à la fin de l'été 2021 et seront suivis jusqu'à fin avril 2022 (fin de la période de reproduction de l'ombre).

Afin de pouvoir localiser les individus dans le cours d'eau, d'obtenir des données sur l'efficacité des dispositifs de franchissement piscicole (bras de contournement, passes à poissons) et d'appréhender le comportement des différentes espèces, 2 types de marques ont été implantées par chirurgie : un émetteur de radiopistage (marque active) et un pit-tag (marque passive). Les émetteurs utilisés sont implantés dans la cavité intra-péritonéale des poissons par chirurgie sous anesthésie. Pour ce faire nos biologistes sont formés et habilités et notre structure est agréée.

- Les émetteurs actifs (radio) possèdent chacun leur propre fréquence et leur signaux peuvent être réceptionnés à plusieurs dizaines de mètres à l'aide d'une antenne et d'un poste récepteur.
- Les pit-tag (RFID) sont des émetteurs passifs permettant d'enregistrer les individus lorsque ces derniers passent à l'intérieur d'une antenne de détection en forme de cadre installé dans un dispositif de franchissement.



Le radiopistage

Il permet de localiser la position d'un individu marqué à l'aide d'une antenne et se fait de deux manières complémentaires : fixe et mobile.

Radiopistage fixe :

- 6 antennes fixes («check-points») couplées à des récepteurs ont été mises en place à des lieux stratégiques sur le bassin et permettent de dégrossir le travail de radiopistage manuel en enregistrant en continu si un individu pénètre dans la zone de détection.

Deux de ces sites ont également été équipés d'antenne RFID.

Radipistage mobile :

- La prospection manuelle se fait de manière hebdomadaire en progressant à pied le long du cours d'eau ou de manière embarquée en canoë.



La scalimétrie

Lors de l'implantation des émetteurs en septembre 2021, une dizaine d'écaillés ont été prélevées sur chacun des sujets entre la nageoire dorsale et la nageoire adipeuse.

L'examen des écaillés, appelé scalimétrie, permettra de connaître l'âge des individus, et pour les truites de mer de déterminer également leur histoire de vie (âge de mer et âge de rivière, nombre de reproductions déjà effectué).

Localisation des antennes

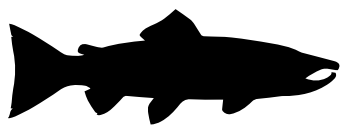


Le boîtier bleu correspond à un récepteur-enregistreur ATS.

Les émetteurs placés dans les poissons marqués utilisent une basse-fréquence. Les signaux sont émis à raison de 55 pulsations par minute soit environ un « bip » par seconde. Chaque émetteur émet sur une fréquence qui lui est propre et qui permet d'identifier chaque individu radiopisté.



Notre expertise au service des Partenaires



Révision du Plagepomi Artois-picardie

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est l'interlocuteur privilégié du secrétariat du Cogepomi (DREAL Hauts-de-France) pour interpréter et diffuser la donnée sur les migrateurs amphihalins sur notre territoire. Avec plus de 10 années de données récoltées au sein du pôle connaissance, le suivi des populations de migrateurs amphihalins est un enjeu majeur de protection de notre patrimoine naturel.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://tinyurl.com/2p9f68n6> afin d'accéder au plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Artois-Picardie 2022-2027 complet.

Les outils de gestion développés par le pôle connaissance

Le Pôle Connaissance de la Fédération a pour objectif de récolter des données afin d'apporter aux gestionnaires du milieu aquatique les connaissances nécessaires pour développer des mesures adaptées au territoire du Pas-de-Calais. Concrètement, depuis 2009, différents outils ont ainsi été mis en place : Suivi poissons migrateurs, suivi de la truite fario...

Par exemple, dans le cadre du projet PrioFish, une méthode permettant de cibler les tronçons de rivière pour lesquels la mise en place de mesures de gestion, concernant à la fois la protection et la restauration des écosystèmes, maximiseront les bénéfices écologiques pour les poissons de nos rivières a été proposée.

Des projets à venir suite à l'Etude FBMA

Suite à l'étude FBMA et aux préconisations émises dans le cadre du focus Brochet, un projet de restauration écologique des petites Pâtourelles, en plein coeur du marais Audomarois, situé sur la commune de Salperwick va certainement voir le jour.

Ainsi sont envisagées la création d'une frayère à brochets (1,2ha), et la restauration d'une roselière (3,3 ha). Ce projet porté dans le cadre du Plan de Relance de la DREAL Hauts-de-France sera mené par le Conservatoire du Littoral en collaboration avec Eden62.



Perspectives 2022



Système de vidéocomptage de Douriez sur l'Authie

2022 sera la première année effective d'exploitation du système de vidéocomptage de Douriez sur l'Authie.



Caractérisation des Unités de Production

Réalisation d'un diagnostic hydromorphologique des zones favorables à la reproduction des grands salmonidés et plus particulièrement du saumon Atlantique notamment sur la Planquette et le bras de Brosne (Contexte Canche).



Poursuite de la prospection ADN_e (Au tour du bassin de la Canche et ses affluents)

L'ADN environnemental (ADN_e) est défini comme l'ADN pouvant être extrait à partir d'échantillons environnementaux, ici l'eau.

Méthode novatrice, elle permet au pôle connaissance d'identifier la présence d'espèces à enjeux particuliers.



Monitoring anguille sur Canche Authie (5^{ème} campagne depuis 2010)

A l'échelle des contextes, les présentes études ont pour finalité de valoriser les données biologiques. L'objectif est de les exploiter comme outil d'aide à la décision par les gestionnaires locaux dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion.

Les études du Pôle Connaissance s'appuient sur les espèces à enjeux particuliers (notamment les espèces migratrices comme les salmonidés grands migrants) et les espèces repères ou encore espèces dites parapluies. Elles sont pour chaque contexte, d'une part, très exigeantes en terme de qualité de milieu (donc très sensibles aux perturbations), d'autre part bien connues du point de vue de leur biologie et de leur écologie (truite fario pour la 1^{ère} catégorie, brochet pour la 2^{ème} catégorie).



Des actions concrètes

grâce à nos partenaires

Convention Pluri-annuelle d'Objectifs et Convention Annuelle

La Fédération conventionne depuis quelques années avec la Région Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Nos partenaires nous ont accordé leur confiance et leur volonté de soutenir notre Fédération en s'inscrivant dans la durée par le biais de conventions pluri-annuelles signées.

Afin de garantir une cohérence territoriale, ces conventions sont déclinées par territoire : Région ou Bassin avec les Fédérations concernées.

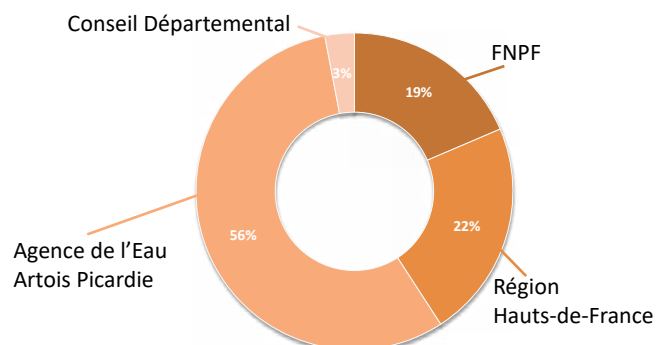
Les thématiques développées dans le programme d'actions, sont reprises dans les différentes politiques soutenues par nos financeurs en matière de biodiversité et de protection du milieu aquatique, avec les objectifs de restaurer une bonne qualité de nos cours d'eau et la libre circulation écologique ainsi que l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de notre bassin hydrographique.

Chaque année la Fédération rédige un programme d'actions basé sur des projets concrets, une trentaine, développés et étayés par des dossiers rédigés par nos ingénieurs et la direction, visant à définir les travaux que nous souhaitons mettre en œuvre.

Les thématiques financées

- 1 Observatoire piscicole régional
- 2 Aménagement du territoire et la restauration des milieux aquatiques
- 3 Gestion durable de la ressource piscicole et sensibilisation
- 4 Développement économique local

Répartition des subventions 2021



La Fédération s'investit pour les milieux et leur biodiversité

La Fédération siège au sein de diverses institutions afin que les milieux aquatiques et loisir pêche soient intégrés dans les politiques de développement locales. Ci-dessous, une liste non exhaustive des structures.

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) / GrèB

Instaurées dans le cadre de la loi de 2016 sur la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les agences régionales de la biodiversité sont progressivement mises en place dans toutes les régions de France à l'initiative du Conseil régional et de la direction régionale de l'OFB. Ayant un rôle d'activateur des compétences territoriales, elles encouragent les dynamiques partenariales collaboratives pour mutualiser l'ensemble des pratiques de préservation et de restauration de la biodiversité. Actuellement, le Pas-de-Calais dispose d'un Observatoire Régional de la Biodiversité en attendant la mise en place d'une ARB.

CDESI

Avec la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (Cdesi), le département implique les acteurs des sphères sportives, environnementales, touristiques ou encore institutionnelles pour concourir notamment à l'élaboration du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (Pdesi).

Comités Consultatifs des Réserves Naturelles Régionales / Nationales

Le comité consultatif constitue un véritable parlement local regroupant l'ensemble des acteurs de la réserve (administrations territoriales et d'État, élus locaux, propriétaires, usagers, associations).

SAGE

Initié par la loi sur l'eau de 1992, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) établit un « projet commun pour l'eau » assorti d'objectifs clairs et de règles de bonne conduite.

Concrètement le SAGE dresse un constat de l'état de la ressource en eau et du milieu aquatique et le recensement des usages qui lui est lié. Il fixe des objectifs de qualité à atteindre dans un délai donné

et contribue ainsi à l'atteinte de l'objectif de bon état des eaux poursuivi par la directive cadre sur l'eau. De même, il définit des objectifs de répartition de la ressource en eau entre les différents usages et identifie et protège les milieux aquatiques sensibles. Enfin, il définit des actions de protection de la ressource et de lutte contre les inondations. Dans chaque S.A.G.E. un administrateur est membre titulaire de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

CoGEPOMI

La gestion des poissons migrateurs à l'échelle des grands bassins fluviaux est assurée localement par les Comités de gestion des poissons migrateurs (CoGePoMi) regroupant l'ensemble des acteurs concernés. Ils mettent en place des Plans de gestion des poissons migrateurs (PlaGePoMi) - qui fixent pour 6 ans les mesures utiles à la reproduction, au développement, à la conservation et à la circulation des espèces, les plans de soutien d'effectifs ainsi que les conditions d'exercice de la pêche dans leurs bassins respectifs.

CoDERST

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques. Il est chargé d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, et protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, d'eaux destinées à la consommation humaine et de police de l'eau et des milieux aquatiques.



BILAN FINANCIER 2021

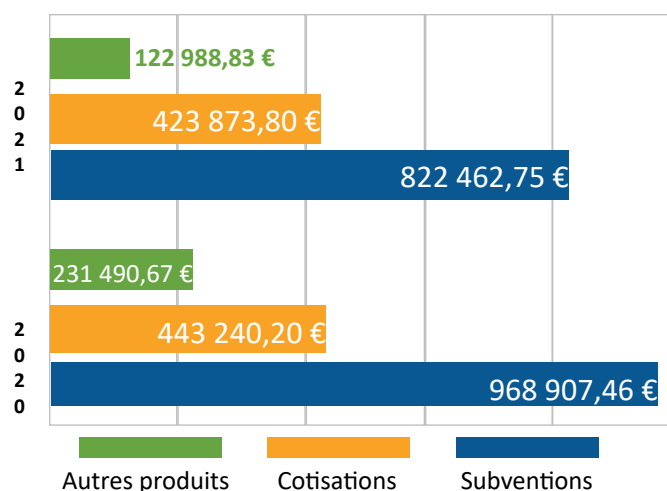
Les Ressources

On constate une baisse des subventions suite au décalage des travaux et donc de l'allongement des délais de versement des subventions.

La diminution des effectifs entraîne une baisse des recettes cotisations.

On retrouve une compensation pour la réciprocité avec une augmentation des cartes Urne.

Les autres produits sont en diminution en raison de la diminution des provisions pour créances douteuses.



L'équilibre de la Réciprocité

Le retour de l'Urne avec l'augmentation du nombre de cartes réciprocières vendues a compensé la perte de la part fédérale sur les cartes majeures.

Les trois années de location du domaine public, provisionnées, ont fait l'objet d'une régularisation des services fiscaux.

Malgré un déficit de 2019, reporté en 2020, l'équilibre financier a pu être maintenu ainsi que le retour aux AAPPMA sur la base de 45 %.

Un effort de rempoissonnement en deuxième catégorie a été fait.

	2020	2021
Retour Urne	76 206,00 €	72 270,00 €
Part Cotisation Fédérale	80 937,00 €	80 000,00 €
Report n-1	-1 390,16 €	1 466,94 €
RECETTES	155 752,84 €	153 736,94 €
Reversement Seconde	12 900,00 €	11 400,00 €
Reversement Mixte	11 181,00 €	11 658,00 €
Reversement Première	62 130,80 €	58 058,60 €
Location	32 167,93 €	34 767,32 €
Empoisonnement	31 634,17 €	34 517,49 €
DEPENSES	150 013,90 €	150 401,41 €
Provisions DP	4 272,00 €	
	1 466,94 €	3 335,53 €

Les charges de fonctionnement

On observe un retour à un fonctionnement normal suite à la baisse de 2020 liée à la pandémie Covid 19.

Les diminutions de charges s'expliquent par le changement du parc copieur, la fin des charges de copropriété avec la vente des locaux de Béthune et la baisse des honoraires suite à la fin de la procédure de recours contre les dernières élections.

On note une légère augmentation de la masse salariale avec les contrats d'apprentissage et les mouvements de personnel.

Enfin, une baisse importante des provisions pour risque est réalisée en 2021.

	2020	2021
Rempoissonnement	31 961,75 €	34 517,49 €
Consommables	20 756,98 €	31 061,62 €
Sous-Traitance	1 039,50 €	2 276,00 €
Location copieur	15 160,98 €	3 382,48 €
Locations	36 840,25 €	34 344,24 €
Charges copropriété	9 176,39 €	2 144,00 €
Entretien	11 513,87 €	11 039,40 €
Assurance	20 476,48 €	20 038,64 €
Etude - Travaux	350 653,19 €	388 852,75 €
Honoraires	41 398,72 €	38 273,67 €
Publicité	4 923,47 €	5 263,52 €
Transport	493,10 €	441,70 €
Déplacements	15 725,20 €	20 305,70 €
Impôts et taxes	11 902,92 €	18 809,66 €
Charges de personnel	404 381,20 €	437 579,26 €
Dotations et provisions	97 402,51 €	32 632,93 €
Subventions, Réciprocité	92 024,51 €	84 581,50 €
Autres charges	35 941,99 €	37 813,45 €

Les cartes de Pêche

	2020	2021
Majeurs	8 635	8 005
Interfédérale	4 066	4 189
Automne	275	285
Total	12 976	12 479

Femme	622	649
Mineur	2 514	2 286 + 76 *
- 12 ans	2 549	2 156 + 208 *
Hebdomadaire	190	170
Journalière	5 971	5 746 + 2 *
Total Général	24 822	23 772

Migrateur	235	233
Pass Pêche	82	281

Vignette URNE	90	73
---------------	----	----

* parrainage

Le Bilan Financier

Une gestion encore plus économique avec une diminution de produits sur les ventes de cartes et des subventions justifient la diminution des charges. L'équilibre est ainsi maintenu.

Le résultat 2020 a permis l'acquisition d'un territoire de pêche, zone humide, à Eperlecques, première acquisition de la Fédération. Celui-ci permet aussi la réalisation de travaux d'agrandissement du stockage de matériel au siège de la Fédération.

Le résultat 2021 permet d'envisager la poursuite du programme d'actions, le financement des travaux et éventuelles acquisitions foncières.

Le résultat sera proposé en affectation.

	2020	2021
Produits	1 728 653,78 €	1 439 824,09 €
Charges	1 285 488,23 €	1 211 465,38 €
Résultat net comptable	443 165,55 €	228 358,71 €

RÔLE DE LA FDAAPPMA62



Le Conseil d'administration de la Fédération coordonne et anime les missions de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Il se compose à ce jour de 15 membres : Pascal SAILLIOT, Président, Francis FORTIER, Vice-Président, Patrice CHASSIN, Trésorier, Jean-Claude LEPAISANT, Trésorier Adjoint, Bernard LEROY, Secrétaire, Gilbert GRAVE, Secrétaire Adjoint, Alain BAUDUIN, Thierry BEAUSSE, Jocelyne CADET, Bernard DUHANEZ, Paul DECRY, Joëls LIBESSART, Norbert KOSMAJSKI, Paul URVOA, Philippe VANTOUROUX, Administrateurs. **A noter que dans chaque S.A.G.E. un administrateur est membre titulaire de la Commission Locale de l'Eau (CLE).**

Rencontrer les agents de la FDAAPPMA62



Nous contacter :

Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Rue des Alpes, 62510 ARQUES
Tél : 03 91 92 02 03 - Mail : contact@peche62.fr - Site web : www.peche62.fr